



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Instituteurs

Question écrite n° 65253

Texte de la question

M Dominique Gambier demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, de bien vouloir lui indiquer s'il envisage d'organiser des journées de préparation aux concours pour les instituteurs en exercice, comme il en existe pour les enseignants du secondaire et pour tous les fonctionnaires en exercice.

Texte de la réponse

Reponse. - Le premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles réservé aux seuls instituteurs titulaires sera organisé en 1993 au niveau départemental. S'agissant d'un concours interne dont les épreuves font uniquement appel à la culture personnelle et à l'expérience professionnelle des candidats, il ne nécessite aucune préparation particulière. Au demeurant, ce concours étant susceptible de concerner de très nombreux candidats (tous les instituteurs justifiant de trois années de services effectifs au 1er septembre 1992), les parents d'élèves comprendraient mal que les classes restent sans maître pour une raison qui, comme indique ci-dessus, ne se justifie pas.

Données clés

Auteur : [M. Gambier Dominique](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65253

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1992, page 5598